

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

Prix de l'abonnement :		Prix des annonces :		NEUCHÂTEL. — Observations météorologiques. — Juillet 1863.																																																													
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6	—	Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 cent.	—	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Jour du mois.</th> <th colspan="3">TEMPÉRATURE en degrés centigrades.</th> <th rowspan="2">Baromètre en millim. réduit à 0.</th> <th rowspan="2">Eau tombée de 24 h. en millim.</th> <th rowspan="2">VENT DOMINANT.</th> <th rowspan="2">ÉTAT DU CIEL.</th> <th rowspan="2">LIMNIM. en mèt.</th> <th rowspan="2">Tempér. du LAC en deg. cent.</th> </tr> <tr> <th>9 h. du m.</th> <th>Minim.</th> <th>Maxim.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>17</td> <td>20</td> <td>15</td> <td>23,2</td> <td>726,0</td> <td>0,0</td> <td>Calme.</td> <td>Nuageux.</td> <td>2,520</td> <td>20,8</td> </tr> <tr> <td>18</td> <td>22</td> <td>17,5</td> <td>23,8</td> <td>722,0</td> <td>0,0</td> <td>Vent.</td> <td>Clair.</td> <td>2,535</td> <td>19,0</td> </tr> <tr> <td>19</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>—</td> <td>725,5</td> <td>0,0</td> <td>Bise.</td> <td>id.</td> <td>2,560</td> <td>—</td> </tr> <tr> <td>20</td> <td>17,5</td> <td>12,8</td> <td>23,2</td> <td>725,2</td> <td>0,6</td> <td>Calme.</td> <td>Couvert.</td> <td>2,580</td> <td>21,0</td> </tr> </tbody> </table>	Jour du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en millim. réduit à 0.	Eau tombée de 24 h. en millim.	VENT DOMINANT.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIM. en mèt.	Tempér. du LAC en deg. cent.	9 h. du m.	Minim.	Maxim.	17	20	15	23,2	726,0	0,0	Calme.	Nuageux.	2,520	20,8	18	22	17,5	23,8	722,0	0,0	Vent.	Clair.	2,535	19,0	19	—	—	—	725,5	0,0	Bise.	id.	2,560	—	20	17,5	12,8	23,2	725,2	0,6	Calme.	Couvert.	2,580	21,0								
Jour du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.					Baromètre en millim. réduit à 0.	Eau tombée de 24 h. en millim.	VENT DOMINANT.							ÉTAT DU CIEL.	LIMNIM. en mèt.	Tempér. du LAC en deg. cent.																																																
	9 h. du m.	Minim.	Maxim.																																																														
17	20	15	23,2		726,0	0,0	Calme.	Nuageux.	2,520	20,8																																																							
18	22	17,5	23,8		722,0	0,0	Vent.	Clair.	2,535	19,0																																																							
19	—	—	—	725,5	0,0	Bise.	id.	2,560	—																																																								
20	17,5	12,8	23,2	725,2	0,6	Calme.	Couvert.	2,580	21,0																																																								
» expéd. franco par la poste » 7	—	» » de 8 lig. et plus, 10 c. la lig.	—																																																														
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3»50	—	Pour 3 insertions, de 1 à 7 lignes, 75 c. à 1 fr.	—																																																														
» par la poste, franco » 4»	—	» » de 8 lig. et plus, 15 c. la lig.	—																																																														
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.		Une remise pour les annonces est accordée aux abonnés d'un an dès le 1 ^{er} janvier.																																																															
		Tout envoi doit être affranchi.																																																															

IMMEUBLES A VENDRE

1. A vendre, une maison d'habitation, réparée depuis deux ans, au centre du village de Corcelles, renfermant chambre au plain-pied, et cave; un étage avec trois chambres, cuisine, galetas et jardins. L'entrée en jouissance serait à la disposition de l'amateur. S'adresser, pour voir l'immeuble, à Jacob Weber, au dit lieu.

HOTEL A VENDRE.

L'hoirie Weber expose en vente publique et définitive, l'établissement des **Trois-Rois** qu'elle possède au Locle; il consiste en un hôtel de premier ordre construit il y a 30 ans dans le plus bel emplacement de la localité. Le bâtiment principal a trois étages, renferme 27 chambres, 5 grandes salles, des cuisines, une boucherie, une buanderie, des caves et bouteillers; une fontaine particulière à l'hôtel donne à volonté l'eau dans la grande cuisine.

Un second bâtiment comprend trois écuries, qui peuvent contenir 150 chevaux; plus 5 logements qui au besoin peuvent être utilisés pour l'hôtel, des remises, fenil, caves et terrain de dégagement.

Le Locle qui ne compte que trois hôtels pour une population de 9000 âmes, est un centre industriel et commercial; le chemin de fer du Jura y aboutit; les sites pittoresques des environs, et le Sant-du-Doubs, attirent bon nombre d'étrangers. Le marché d'horlogerie se tient un jour par semaine dans l'hôtel.

Les bâtiments sont assurés fr. 141,000, et leur rapport annuel est de fr. 9520. Le mobilier de l'hôtel pourra être cédé de gré à gré. L'entrée en jouissance est fixée au 25 avril 1864, époque des paiements.

L'adjudication aura lieu dans l'hôtel, **lundi 27 juillet 1863** à 5 heures après-midi.

Pour visiter le tout s'adresser aux membres de l'hoirie ou à M. F.-S. Jeanneret, agent d'affaires. Les conditions seront communiquées par M. le notaire C.-A. Jeanneret.

5. A vendre, de gré à gré, une vigne n° 416, du quartier de Fahys, soit Monruz-dessus, contenant sept ouvriers en blanc, avec arbres fruitiers, limitée de vent et de bise par M. C.-L. Fornachon, de joran par le bois de l'Hôpital et d'uberre par le chemin tendant de Fahys à la Coudre. S'adr. au notaire C.-U. Junier, à Neuchâtel.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

4. La direction des forêts de la commune de Neuchâtel exposera aux enchères, dans le domaine de la Joux, sur les Ponts, le mardi 11 août prochain, 569 billons disposés en 52 lots, et 250 toises bois bûché, ancienne mesure, le tout sera misé aux conditions lues avant les montes. On se rassemblera à 8 h. du matin, devant la ferme.

A VENDRE.

5. On offre à vendre, pour comptant et par tonneaux, des **vins blancs** de bonne qualité, des années de 1861 et 1862, les premiers au prix de 65 centimes le pot fédéral et les seconds à 53 centimes. S'adresser franco, pour renseignements, au bureau de cette feuille.

En vente

chez **Samuel Delachaux, libraire,**
à Neuchâtel.

UN SOUVENIR DE SOLFERINO,

par J. Henri DUNANT;

Edition française, fr. 1»50.
Edition allemande, fr. 2.

ATTENTION!

On offre à remettre, de suite, pour cause de santé, un joli magasin de tabacs et cigares, bien achalandé, situé dans une rue des plus fréquentées. S'adr. pour renseignements et conditions, à M. Gustave Verdan, agent d'affaires, rue du Musée, n° 4, à Neuchâtel.

8. A vendre, une écurie à porcs. S'adresser ancienne cour de la Balance, n° 15.

9. A vendre, un petit potager. Chez le même on peut voir un potager pour charbon de pierre, très-économique: on en fabriquera sur commande, à des prix très-avantageux. S'adr. rue de l'Hôpital, n° 8, au 2^{me}.

10. A vendre, un **piano** bon pour une commençante. S'adr. rue des Moulins, n° 18.

33. On offre à vendre une berce, un banc pour jardin et des vitrines. S'adr. au bureau de cette feuille.

Thé suisse

de Ch. **BERTHOLET fils, pharmacien,**
à Grandson.

Ce thé pectoral, adoucissant et légèrement tonique, s'emploie avec beaucoup de succès dans la guérison des rhumes, catarrhes et affections de poitrine. Il est d'un goût très-agréable et remplacé avec avantage le thé de Chine et le café. Dépôts: à Neuchâtel, chez M. Baillet, pharmacien; à Colombier, pharmacie Chable, et à la pharmacie de Fontaines.

Véritable ouate anti-rhumatismale du D^r PATTISON,

à 1 fr. le paquet, et 60 centimes le demi paquet. En vente chez M. L. Wollichard, rue du Seyon, à Neuchâtel.

Cette ouate est un remède sûr et prompt contre les douleurs rhumatismales de toute espèce, qu'elles aient leur siège dans les jambes, les bras, le dos, les mains ou dans le cou.

14. Chez Th. Prince, rue du Seyon, excellente **eau-de-vie** pour conserver les fruits.

OUVERTURE D'UN MAGASIN

DE

BRODERIES SUISSES

EN GROS ET EN DÉTAIL,

rue du Temple-neuf n° 18

Le soussigné à l'honneur d'annoncer à l'honorable public, qu'il vient d'ouvrir dans cette ville un magasin bien assorti de tout genre de **broderies suisses**, ainsi qu'en **rideaux, mousselines, jaconnats, tulle**, etc., etc. Il ose espérer qu'il satisfera complètement les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, n'ayant que des marchandises de bonne qualité et de la dernière fraîcheur, à des prix très-modérés.

J. WILD, de St-Gall.

En vente, chez **F.-L. Davoine, libraire-éditeur,**
A BERNE.

LES MYSTÈRES

DE LA GÉNÉRATION

OU

PHILOSOPHIE, MORALE ET HYGIÈNE

tirées de l'histoire naturelle de l'homme

par le D^r COULLERY,

NOUVELLE EDITION REVUE ET AUGMENTÉE,

avec le portrait de l'auteur.

Prix fr. 2.

LE MÊME OUVRAGE EN ALLEMAND:

prix fr. 2.

Se trouvent dans les principales librairies de la Suisse, à Neuchâtel, chez M. Henriod, place du Port, MM. Klingebell, Leuthold et Leidecker.

MADAME NOEL prévient l'honorable public qu'elle a transporté son magasin d'étoffes à la rue des Moulins, n° 22; elle est toujours très-bien assortie en bonnes marchandises, à des prix très-modérés, telles que des indiennes, mousseline laine, poil de chèvre, mandarine, double orléan, draps, milaine, cotonne, toile de coton et fil, mouchoirs de poche, foulards, fichus de soie et cravates. Etoffes pour pantalons, etc. L'on continue à fabriquer les tapis.

UN PIANO à vendre, chez Mayer, bijoutier, maison Henriod, place du port.

15. A vendre, un buffet renfermant les instruments nécessaires pour prendre des bains de pluie et des douches, en bon état, n'ayant que très-peu servi. Ce meuble qui a tout-à-fait l'apparence d'un joli buffet, s'abaisse et s'élève comme un lit levant, il est en acajou massif et poli, facile à loger et occupe peu de place, ayant une hauteur de 6 ¹/₂ pieds environ et une largeur de 5 ¹/₂ pieds. On le céderait à un prix modique, faute d'emploi. S'adr. à Mme veuve Borel, à Valangin.

Avis aux propriétaires de vignes, marchands de vin et tonneliers.

J. Kaiser, marchand de bois, à Leuzingen, canton de Berne, offre aux amateurs une grande quantité de douves sèches pour tonneaux, de 2 à 8 pieds de long; en échange de ces marchandises, il accepterait du vin nouveau, soit de 1862 ou, après les vendanges, du 1863, ainsi que des lies de vin cru.

17. A vendre à prix réduits, un joli et léger omnibus à 10 places, un char à échelles à un cheval, un char à banc de rencontre et un tombereau. S'adr. à Christian Sperlé, ancienne cour Marval.

LIBRAIRIE J. GERSTER.

VIE DE JÉSUS, par Ernest Renan, 3^{me} édition, un vol. 8°, fr. 7»50.

VICTOR HUGO, raconté par un témoin de sa vie; deuxième édition, 2 vol. 8°, fr. 15.

19. On offre à vendre, pour cause de décès et faute d'emploi, 50 à 55 livres de laine provenant de moutons de race anglaise; cette laine qui est encore dans son suint, est surtout propre à la fabrication de drap du pays ou de milaine, qui sont d'une beauté et d'une durée remarquables. On offre de plus une grande marmite soit petite chaudière en fonte pour cuire aux porcs. S'adr. au bureau de cette feuille.

LE GUIDE DU SPÉCULATEUR

POUR LES DIVERSES

OPÉRATIONS A PRIMES AUTORISÉES,

recueil de tous les plans.

Se délivre au prix de 25 cent.

A L'OFFICE INTERNATIONAL,

rue Bonivard 6, GENÈVE.

21. On offre à vendre, à bon compte faute d'emploi, un moulin en bois portatif, en bon état, propre à pulvériser les couleurs à sec, et un petit appareil presque neuf pour prendre chez soi des douches ou des bains de siège. S'adr. au bureau de cette feuille.

ON DEMANDE A ACHETER.

22. On demande à acheter, de rencontre, une couette pour un lit à deux personnes et un sac d'écolier. S'adresser rue St-Honoré, n° 14, 5^{me} étage, sur le devant.

A LOUER.

25. A louer, de suite, à une personne seule et tranquille, une belle petite chambre meublée, indépendante, bien exposée au soleil. S'adresser à Anna Humbert, tailleur, rue de la Collégiale, n° 10; elle saisit cette occasion pour se recommander à nouveau pour ce qui concerne son état, soit à la journée ou à façon; elle offre aussi à vendre deux établis portatifs, une chaise ronde rembourrée pour horloger.

24. A louer, un joli piano; pour renseignements, s'adresser à M^{me} Louise Tripet.

25. A louer, de suite, dans le village de Serrières, un petit bâtiment indépendant composé de 2 chambres, d'une cuisine et dépendances, et d'un atelier bien éclairé, à côté du bâtiment se trouve un grand jardin potager. S'adresser à C.-Ant. Borel, à Serrières.

26. A louer, un logement dans la maison près des buanderies, à l'Ecluse, n° 5. S'adresser au 2^{me} étage.

27. A louer, de suite, à un monsieur tranquille, un joli cabinet meublé. S'adresser faubourg de l'Hôpital, n° 40, 1^{er} étage.

28. Avec la pension, on offre à louer une chambre à deux croisées, ayant poêle et cheminée et une jolie vue sur le lac. S'adresser au bureau d'avis.

29. A louer, une jolie chambre, à 1 ou 2 lits, rue de l'Hôpital, n° 5, au 5^{me} étage.

30. A louer, pour cas imprévu, un logement composé de trois chambres bien éclairées, avec cuisine, chambre à serrer, galetas et cave; plus, une chambre meublée pour une ou deux personnes. S'adresser à H. Wittwer, ferblantier, à l'Ecluse.

31. A remettre, de suite ou pour Noël, le premier étage maison Steiner, n° 57, rue des Moulins, composé de 4 chambres se chauffant et toutes les dépendances nécessaires.

32. A louer, une belle chambre meublée. S'adr. faubourg, n° 6.

33. Une jolie chambre meublée, à louer chez Borel-Perret, Crêt n° 15, au 2^{me}.

34. A louer, une belle chambre meublée, ayant vue sur la rue du Seyon. S'adr. rue des Moulins, n° 18.

35. A louer, de suite, une chambre pour un ou deux ouvriers. S'adr. à Henri Vuille dit Bille, maison Gauthier, à l'Ecluse.

36. A louer, deux chambres meublées avec la pension, l'une de suite, l'autre pour le 1^{er} août. S'adr. rue du Temple-neuf, n° 41, 1^{er} étage.

37. A louer, dès-maintenant ou plus tard, un logement complet situé au quartier de Vieux-Châtel. S'adr. à M. Haist, n° 2, même quartier.

38. A louer, une jolie chambre meublée, dans un des beaux quartiers de la ville. S'adr. rue de de l'ancien Hôtel-de-Ville, n° 5.

39. A louer, dès à-présent, à des personnes tranquilles, un joli logement remis à neuf, se composant de 2 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. à N. Bohn, rue des Moulins, n° 10.

40. A louer, pour St-Martin, ou même plutôt si cela entrait dans les convenances de l'amateur, une boulangerie située à Fontaines. S'adr. à M. Woodley, au dit lieu.

41. A louer, de suite, à un quart d'heure de Neuchâtel, un logement d'une chambre et une cuisine bien éclairées. S'adr. à Jacob Kohler, ruelle Breton, n° 1.

A LOUER, A partir du 1^{er} au 15 septembre ou à défaut pour Noël prochain, la partie du 2^{me} étage, située au midi de la maison n° 1 au bas des Terraux, composée de 5 pièces, cuisine et dépendances. S'ad. au bureau du rez-de-chaussée de la même maison.

43. A louer, de suite, un petit magasin avec arrière magasin. S'adr. rue des Moulins, n° 5, au magasin de confection.

44. Une vaste maison d'habitation, composée de 6 logements complets avec toutes les dépendances, jardin, vigne, fontaines, etc.; située dans une magnifique exposition au-dessus et à quelques pas de la gare de Neuchâtel.

Emplacement unique pour un pensionnat. Une partie des localités pourrait aussi être utilisée comme ateliers d'horlogerie, etc.

On louera la maison entière ou en partie seulement, suivant convenance des amateurs.

Entrée en jouissance pour fin septembre ou Noël prochain.

S'adr. pour tous renseignements, à la fabrique de télégraphes et appareils électriques, à Neuchâtel.

45. On offre à louer, dès-maintenant, à une personne d'ordre, une jolie chambre à 2 croisées, bien meublée, au centre de la ville; on donnerait la préférence à un monsieur de bureau. S'adr. au bureau d'avis.

ON DEMANDE A LOUER.

46. Deux personnes tranquilles et sans enfants, demandent un logement agréable de 3 chambres, avec cuisine, cave et galetas. S'adr. au bureau de cette feuille.

47. Une demoiselle demande à louer, pour y coucher seulement, une chambre modestement meublée ou une part de chambre, avec la pension. S'adr. au magasin de M. Walther, cordonnier, rue du Château, maison Baillet.

OFFRES DE SERVICES.

48. Une bonne cuisinière cherche à se placer le plus tôt possible dans une maison particulière; elle a de bons certificats. S'adr. rue des Moulins, n° 13, 2^{me} étage, à Mad. Tschann.

49. Une jeune fille recommandable cherche à se placer de suite dans une bonne maison; elle sait bien faire la cuisine et tous les ouvrages du sexe. S'adr. à Mme Marti, rue des Poiteaux, n° 7.

50. Une fille de 25 ans désire se placer tout de suite pour faire un bon ordinaire. S'adr. Grand'rue, n° 40, premier étage.

51. Une femme mariée, qui a servi à l'étranger pendant plusieurs années, et que l'on peut recommander sous tous les rapports, désirerait trouver à Neuchâtel ou dans les environs, une place de cuisinière ou de femme de chambre. Elle sait coudre, repasser et à un très-joli service. Pour amples informations, ou pourra s'ad. au bureau d'avis, qui indiquera.

52. Une domestique, 25 ans, bien recommandée aimerait trouver une place pour Noël, pour faire tous les ouvrages d'un ménage ou comme femme de chambre, elle sait coudre, repasser, raccommoder les bas, etc. S'adr. au bureau d'avis.

53. Une bonne cuisinière allemande, d'âge mûr, aimerait se placer le plus tôt possible dans une bonne maison, elle a de bons certificats. S'adr. chez Mme Hauser, rue du Neuchâtel, n° 20.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

54. On demande, pour de suite, une jeune fille active et sachant faire une bonne cuisine ordinaire. S'adr. rue de la Place-d'Armes, n° 2.

55. On demande, pour faire un voyage avec une famille, un domestique honnête et intelligent, connaissant bien la langue allemande. S'adresser à M. Gaberel, notaire, rue du Coq-d'Inde, 18, et en cas d'absence, à Mad. Gaberel, chez M. Périllard, au Plan.

56. On demande une domestique pour faire un ménage ordinaire. S'adr. à Louis Barbezat, pintier, au Tertre.

57. On demande, dans un village des environs, pour entrer le 20 du mois prochain, une jeune fille qui sache tenir un petit ménage et soigner un jardin. On exige de bons témoignages. Le bureau d'avis indiquera.

58. On demande pour de suite une fille de 25 à 50 ans, active et sachant faire une bonne cuisine ordinaire, de préférence de la Suisse française. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

59. On demande un jeune homme pour écrire, chez J. Besson, palais Rougemont.

60. On demande une femme de chambre. S'adr. à Mme Arnd-Borel, rue Pury, n° 6.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

61. On a perdu, samedi, à la gare de Neuchâtel, à la réception de la bannière fédérale, une baïonnette-poignard d'un pied de long. La rapporter contre récompense au bureau de cette feuille.

62. Perdu, mercredi soir, de St-Nicolas à la brasserie de l'Ecluse, en passant par la rue du Château, une petite montre de dame, échappement à cylindre, avec cordon. La rapporter, contre récompense, chez Joseph Graff, à St-Nicolas.

AVIS DIVERS.

63. Une honorable famille de Soleure, qui aimerait faire apprendre le français à une fille âgée de 15 ans, cherche à la placer dans une brave famille de Neuchâtel ou des environs, ou, en retour de sa pension, elle pourrait se rendre utile dans les divers travaux du ménage; elle est aussi habile dans tous les ouvrages manuels, tels que la couture, etc.; suivant les avantages offerts à cette jeune fille, ses parents seraient disposés à payer une petite indemnité en argent. S'adresser à Neuchâtel, rue des Moulins, n° 30, au rez-de-chaussée.

CHATEAU A VENDRE

Par Alexandre de Lavergne.

— Allons donc! monsieur l'abbé, c'est vous qui le dites, parce que vous avez toujours été sévère pour vous-même et plein d'indulgence pour les autres.

— Qui te l'a dit?

— Ne l'ai-je pas vu moi-même?

— Tu t'es trompé, on t'a trompé; oui, anciennement peut-être, mais depuis lors... Ah! mon pauvre garçon, si tu savais!...

— Quoi donc? vous m'effrayez.

— Tiens, ce secret m'étouffe, et il faut que je m'en débarrasse; aussi bien, il n'y a plus moyen de faire autrement, puisque je vais être ton complice.

— Vous, monsieur l'abbé! Qu'est-ce que cela signifie?

— Comment! tu ne comprends pas qu'il n'est pas nécessaire de monter sur les planches pour participer à la même tache, au même péché?

— Je vous confesse, monsieur l'abbé, que je n'y suis plus du tout, et je me donne au diable si...

— Ne parle pas du diable, imprudent! je lui appartient depuis plus d'un mois, comme tu vas lui appartenir toi-même. Ah! c'est affreux!

— Ah! bon Dieu! grand Dieu! je commence à comprendre. Est-ce que vous-même seriez... Oh! mais, c'est impossible!...

— Je suis artiste du Théâtre-Italien, moi, un abbé, un ancien chartreux!

— Est-ce bien possible, ce que vous dites là? — Hélas! oui, mon garçon, tu as devant les yeux le troisième premier violon de l'orchestre. Avec cela, je risque le purgatoire pour le moins; mais toi, c'est l'enfer!

— Pourtant, vous disiez le contraire tout à l'heure.

— Je disais... Est-ce qu'on peut savoir quelque chose à cet égard? Il n'importe: je me sens déjà soulagé de l'avoir révélé cet épouvantable secret; mais tu comprends qu'il doit rester enseveli entre nous à tout jamais, n'est-ce pas? Il faut surtout que Raoul n'en sache rien. C'est pour lui donner du pain, vois-tu, à mon cher Raoul, que je me suis résigné à signer ce pacte fatal. Il le fallait. Tous mes efforts pour me procurer des leçons avaient été infructueux. Mirandol a été le serpent qui m'a tenté; affreux Mirandol!

— Mais, monsieur l'abbé, quand M. Raoul ira au théâtre, s'il allait vous reconnaître?

— C'est impossible, mon garçon. D'abord, j'ai changé de nom, et puis je change aussi de perruque avant d'entrer. Tu verras; mais je te recommande expressément de faire semblant de ne pas me reconnaître.

— Je vous le promets. Mais M. Raoul, comment va-t-il?

— Physiquement, sa santé ne me paraît pas mauvaise; mais, moralement, c'est bien différent. Il me cache quelque chose de son côté, j'en suis sûr, et je gage qu'il est toujours amoureux de cette petite péronnelle. On dit que les hommes sont inconstants en amour; il faut qu'il s'en trouve un par hasard qui est la constance même, et c'est mon élève. Cela me fait enrager, morbleu! et je consentirais de grand

cœur à rester quelque temps de plus dans le purgatoire, si quelqu'un était assez avisé pour souffler à Raoul sa conquête. Ce serait une œuvre pie.

En entendant ces dernières paroles, Frantz était devenu rêveur.

Sur ces entrefaites, Raoul entra, et la conversation se trouva forcément interrompue. Comme le jeune vicomte complimentait son frère de lait sur la voiture et l'attelage qu'il avait aperçus devant la porte, Frantz lui proposa d'en faire l'essai, ajoutant que c'était une location du fait de M. Mirandol; car ce dernier avait pensé qu'un ténor descendant de sa voiture, et se faisant escorter par son groom jusqu'à la porte du cabinet d'un directeur de théâtre, ne pouvait manquer d'avoir un engagement fort avantageux. Raoul s'empressa d'accepter la proposition, et, habitué de longue date à tous les exercices hippiques, il prit en main les rênes et voulut conduire les chevaux lui-même. Quant à Frantz, après avoir relégué le cocher sur le siège de derrière, à côté du jockey, il prit place auprès de son frère de lait.

Les deux jeunes gens gagnèrent les Champs-Élysées, à l'heure où l'on vient d'ordinaire s'y promener pour jouir des rayons du soleil d'automne. Tous deux suivaient, en devisant, la grande avenue, dont ils rasaient les bords, lorsqu'ils aperçurent, assises sur deux chaises, Eugénie et la cousine Sophie. La première devint fort rouge, et la seconde répondit à leur salut par une inclination de tête accompagnée d'un sourire d'intelligence.

« La maman Brossier n'est pas là, dit Frantz. — Ah! si j'avais osé, reprit Raoul, j'aurais

arrêté les chevaux, mais elle n'est peut-être pas loin, et elle peut revenir d'un moment à l'autre.

— En effet, c'est pour le coup que tout serait perdu! »

Les amoureux ont l'esprit inventif. Au lieu de prolonger la promenade jusqu'à la grille de clôture qui servait alors de barrière, au pied de l'arc de triomphe de l'Etoile, Raoul fit tourner les chevaux au bout de deux ou trois cents pas, affectant de passer et de repasser le plus souvent possible devant sa bien-aimée, avec laquelle il échangeait, par cette occasion, les plus tendres regards. Mais tout-à-coup un vent assez violent commença à s'élever, et comme, sous le ciel pluvieux de Paris, on compte les journées qui ne sont pas marquées au moins par une averse, la pluie se déclara avec assez d'intensité pour que promeneurs et promeneuses se missent en devoir d'aller chercher un refuge, suivant les facilités qui leur étaient offertes.

« Ah! mon Dieu! s'écria Frantz, Mlle Eugénie et sa cousine vont être bien embarrassées. Si j'osais, je leur offrirais un abri dans la voiture.

— Ose, reprit vivement Raoul, tu as là une excellente idée. »

Et, dirigeant aussitôt les chevaux vers la place où les deux jeunes femmes se tenaient encore à l'abri d'un des arbres de l'avenue, Raoul laissa son compagnon descendre pour formuler sa proposition, qui, après quelques combats, fut acceptée. En même temps, le groom se mit en devoir de rabattre la capote de la voiture, pendant que le cocher recevait l'invitation de venir prendre sa place sur le

64. Pour la rentrée des classes, une honnête famille de Neuchâtel prendrait volontiers en pension 2 jeunes filles fréquentant les écoles municipales; elles seraient traitées et surveillées avec tout le soin possible, tant pour le physique que pour le moral; écrire franco sous les initiales MM. au bureau d'avis.

COMPAGNIE BELGE DES RENTIERS RÉUNIS

association de survie, à Bruxelles,
succursale à Mannheim.

La première des associations dites **Rentiers réunis**, vient de faire sa répartition. Cette association, de 1852 à 1865, se composait de 2160 souscriptions.

Après défalcation des souscriptions non suivies de versement, des souscriptions atteintes de forclusion faute de justification de l'existence des assurés, la répartition s'établit entre 1634 souscriptions ayant versé un capital de

fr. 1,054,219.78.

D'où résulte un bénéfice de » 585,946.69.

Il y avait donc à partager fr. 1,458,166.47

Le produit de placement varie, **suivant l'âge de l'assuré** du cours actuel de la rente de 2 1/2 %, entre 7 et 14 %. Ce résultat, rapproché des placements ordinaires, justifie la supériorité de ceux opérés dans les caisses de survie. En effet 10 versements annuels de fr. 100, à 4 1/2 % donnent au bout de 10 ans, fr. 1284.11, tandis que suivant police n° 1474, semblable placement opéré dans la caisse liquidée, a donné fr. 1470.26, soit 7 %, et que suivant police n° 101 il a donné fr. 2181.24, soit 14 %.

Ce produit est notablement satisfaisant, surtout si l'on tient compte de la courte durée de l'association et du versement de la presque totalité du capital producteur par fractions annuelles; il permet particulièrement de bien augurer des produits à attendre des caisses de survie à longue durée, et doit recommander aux pères de famille les placements dans ces caisses, comme ayant l'avantage de l'amener sans charge sensible à constituer pour l'enfant un capital au moyen de petites économies, avantage que ne présente aucun autre placement.

L'agent du canton de Neuchâtel,
R. HAIST à Neuchâtel,
Vieux-Châtel, 2.

66. Un jeune homme ayant subi ses examens pour instituteur, désire se placer dans une maison pour aide ou commis, ou pour un autre emploi; il peut montrer des certificats. S'adr. au bureau d'avis.

siège; car Raoul avait trop à cœur de ne pas laisser échapper l'occasion d'une entrevue avec Eugénie pour ne pas abdiquer immédiatement son rôle d'automédon.

Chemin faisant, on ne put s'empêcher d'évoquer de part et d'autre le souvenir de ce qui s'était passé, plus d'une année auparavant, dans les bois qui avoisinent le chemin de la Grande-Chartreuse: c'est ainsi qu'on s'était rencontré par un temps d'orage; c'est ainsi que les deux jeunes gens avaient pu, comme dans la circonstance actuelle, se mettre à la disposition d'Eugénie pour lui servir de guides et la ramener dans sa famille. Seulement, il y avait, entre les deux aventures, toute la distance qui sépare l'avenue des Champs-Élysées des romantiques sentiers tracés à travers les forêts de la Grande-Chartreuse. Était-il bien possible de comparer la chevauchée aventureuse, sur une selle masculine et sur un coursier ombrageux, avec une promenade sur les moelleux coussins d'une élégante voiture, et, pour tout dire en quatre mots, la campagne avec la ville et la nature avec la civilisation.

La cousine Sophie, dont le tempérament n'était pas précisément tourné vers la poésie, en vertu peut-être de son embonpoint précocé, la cousine Sophie disait qu'elle préférerait en tous points l'aventure actuelle à celle qui l'avait précédée, et que M. Frantz était bien heureux d'avoir un pareil équipage. Eugénie, dont les regards se détachaient parfois de Raoul pour s'arrêter un instant sur son compagnon, ne pouvait s'empêcher d'établir une sorte de parallèle entre les deux jeunes gens. Alors elle accusait la fortune qui, par une étrange

ATTENTION.

La librairie Ch. Leidecker a l'honneur de prévenir le public et sa bonne clientèle en particulier, de l'ouverture dès ce jour du **CABINET DE LECTURE** qu'elle vient de joindre à sa spécialité bien connue; on y trouvera les ouvrages les plus modernes, dont le choix ne laissera rien à désirer. Elle fournira des abonnements à volonté et à prix avantageux.

Changement de domicile.

Fr. Bauschatz, pelletier, prévient l'honorable public et ses pratiques en particulier, qu'il a transféré son magasin rue de l'Hôpital, n° 6, maison de M. de Montmollin (Sandoz-Rollin).

71. Hélène Schartenlieb se recommande pour aller en journée ou pour faire des ménages. Son domicile est rue de l'Hôpital, n° 13, maison de M. Hotz, sellier.

72. Une bonne lingère prendrait de suite une jeune fille pour lui enseigner son état. S'adr. au magasin de Ph. Brossin, coiffeur, qui indiquera.

75. Le Comité de la **Boulangerie par actions** ayant traité pour la remise de cet établissement, invite les personnes qui auraient encore des jetons, à les réaliser contre du pain le plus promptement possible, à la dite boulangerie, rue de la Treille.
8 Juillet 1865. *Le Comité.*

LA ROYALE BELGE

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, à BRUXELLES.

Autorisée par arrêtés royaux du 17 février 1853 et du 19 avril 1856, de même que par arrêté du ministère du Grand-Duché de Baden du 12 avril 1858.

CAPITAL SOCIAL DE GARANTIE: Fr. 3,000,000.

Assurances de capitaux payables au décès ou à une époque déterminée, capitaux ou rentes payables au survivant de deux personnes, rentes viagères immédiates ou différées, assurances temporaires, contre-assurance.

Affaires conclues au 31 décembre 1862:

11,750 polices d'assurances de capitaux payables au décès, représentant une somme de fr. 28,000,000.

Capitaux versés pour assurance de rentes viagères: fr. 2,000,000.

A la même époque, le fonds de réserve s'élevait à la somme de fr. 2,670,924.66.

Le gouvernement belge a nommé un commissaire pour surveiller les affaires de la compagnie. (art. 25 des statuts).

COMPAGNIE BELGE DES

RENTIERS RÉUNIS

Pour créer et administrer des associations de survie.

Les sommes versées par les souscripteurs sont placées en rentes ou valeurs hypothécaires, qui ne peuvent pas être aliénées sans l'autorisation du comité de surveillance nommé par les souscripteurs.

FONDS DE GARANTIE:

55,000 polices enregistrées au 31 décembre 1862 représentant un capital de fr. 40,512,000.

S'adr. pour de plus amples renseignements à l'agent du canton de Neuchâtel: R. HAIST, Vieux-Châtel 2, à Neuchâtel.

anomalie, se montrait si prodigue de ses dons envers celui qui semblait les mériter le moins, comme si l'aveugle déité eût pris à tâche de compenser ainsi la parcimonie dont dame nature avait fait preuve, à plus d'un titre, envers le fils du jardinier.

Lorsqu'on approcha de la rue Saint-Denis, on tint conseil sur la question de savoir si la voiture irait jusqu'à la maison du Coq-d'Or, et, comme il pleuvait à verse, la question fut résolue affirmativement. Seulement, il fut convenu que Raoul descendrait immédiatement, afin d'écarter tout soupçon. Avant d'exécuter cette convention, Raoul crut devoir demander à Eugénie si elle ne jugeait pas que le moment fût venu d'aller trouver sa mère et de lui demander sa main. La jeune fille se tourna vers la cousine Sophie pour réclamer son avis sur une question si délicate, et celle-ci répondit qu'elle avait eu occasion de sonder sa tante à cet égard, et que M^{me} Brossier ne s'était pas montrée aussi mal disposée qu'on avait eu d'abord sujet de l'appréhender. Seulement, il ne fallait pas brusquer les choses, et avec quelques ménagements il était permis d'espérer qu'on atteindrait, sans scandale et sans bruit, un but qui avait paru impossible. Raoul, enchanté d'une pareille communication, s'en alla la joie au cœur, et la voiture se dirigea vers la maison du Coq-d'Or.

En voyant un splendide équipage s'arrêter à la porte de son magasin, M. Brossier s'avança sur le seuil et se découvrit respectueusement; mais un double éclat de rire, du timbre le plus argentin, qui retentit au fond de la voiture, lui démontra aussitôt que ce n'était pas à des clients, mais à sa fille et à sa nièce

qu'il avait affaire. En même temps, le groom s'était élancé à bas de son siège et ouvrait respectueusement la portière. Frantz descendit le premier, pour offrir la main à ses deux compagnes, et il pénétra avec elles dans le magasin, où la veuve Brossier trônait triomphalement au comptoir, auprès de sa belle-sœur.

Le premier mouvement de la buraliste, en apercevant François, se traduisit par une grimace; car elle était avant tout fidèle à ses rancunes. Pour la première fois depuis environ quinze mois, elle se retrouvait face à face avec son ancien commis aux écritures, dont elle n'avait pas oublié l'intervention malencontreuse dans la correspondance si imprudemment engagée entre sa fille et Raoul. Mais en apercevant à travers les glaces du magasin la voiture qui stationnait avec un cocher et un groom, en voyant le changement qui s'était opéré dans la tenue et dans toutes les manières du jeune homme, dont elle avait appris vaguement les succès par la lecture du journal, elle fit un retour sur elle-même, et tendant au chanteur sa main sèche et osseuse, elle lui dit:

« Soyez le bienvenu, mon cher monsieur François, dans l'établissement que dirige le frère du brave capitaine Brossier. Je suis bien aise de pouvoir lui présenter un artiste tel que vous; car nous aimons beaucoup les artistes dans notre famille. »

La veuve Brossier aurait peut-être dû ajouter: « quand ils ont équipage, » car, dans le cas contraire, ainsi qu'on a pu s'en convaincre, les artistes n'étaient plus pour la famille Brossier que des cabotins avec lesquels on n'aimait pas à frayer.

Société fribourgeoise de navigation
à vapeur.

ABBAYE D'YVERDON

PROMENADE DU DIMANCHE 26 JUILLET

Si le temps est favorable.

ALLER.

Départ de Neuchâtel à 1 h. du soir.
Arrivée à Yverdon à 3 h. 30 m.

RETOUR.

Départ d'Yverdon à 6 h. 15 m. du soir.
Arrivée à Neuchâtel à 8 h. 45 m.

en touchant toutes les stations intermédiaires.

PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR.

De Neuchâtel à Yverdon, 1 ^{res} f. 2 ⁰⁰ —; 2 ^{es} f. 1 ⁰⁰ 50
D'Auvergnier » » 1 ⁰⁰ 80; » 1 ⁰⁰ 40
De Cortaillod » » 1 ⁰⁰ 50; » 1 ⁰⁰ 20
De Chez-le-Bart et Saint-Aubin » » 1 ⁰⁰ 30, » 1 ⁰⁰ —

75. Le magasin d'horlogerie de M. JEAN NESSI est transporté au commencement de la Grand'rue, maison de Mme Bourquin-Descœudres.

Municipalité de Neuchâtel.

En conformité de la loi municipale et de l'article 5 du règlement sur l'impôt municipal, en date du 27 juin 1862, les personnes domiciliées dans le ressort municipal de Neuchâtel, et possédant des immeubles dans d'autres localités du canton, sont invitées à faire au bureau des finances de la municipalité, du 15 au 25 juillet, une déclaration de la valeur de ces immeubles et de leur revenu net.

Les contribuables de cette catégorie, qui n'auront pas fait la susdite déclaration dans le délai indiqué, seront tenus de payer la taxe municipale sur le chiffre de leur fortune comme précédemment.

Neuchâtel, le 29 juin 1865.

Direction des finances de la Municipalité.

ALEXANDRE SÉGRETTIN

a l'honneur d'annoncer au public qu'il dessert actuellement le restaurant de **Port-Rouant**, desservi jusqu'à présent par M. Breithaupt, et qu'on trouvera toujours chez lui, bon vin, bonne cuisine et bon accueil.

78. Une famille de Bâle désire échanger un enfant de 11 ans qui doit encore fréquenter les écoles, contre un autre qu'elle accueillera comme un membre de la famille, une chambre à part lui est réservée. S'adr. chez M. Muller, au restaurant de l'Ecluse, à Neuchâtel.

Frantz ne s'attendait guère à un semblable accueil, et il s'en montra fort touché. Bien plus, comme l'heure du dîner était venue, on insista si vivement auprès de lui pour le garder, qu'il dut renvoyer sa voiture et accepter l'invitation qui lui était faite, et qu'Eugénie avait particulièrement approuvée.

Le dîner fut très gai, Frantz raconta avec beaucoup de naïveté et non sans quelques petites dérogations aux règles étroites de la grammaire, l'histoire de ses pérégrinations en Allemagne, en compagnie de M. Mirandol, et les succès qu'il y avait obtenus, succès résumés par une véritable pluie d'or. C'était plus qu'il n'en fallait pour faire écarquiller les yeux de M^{me} Brossier, obstinément attachés d'ailleurs sur les bagues étincelantes dont les doigts du chanteur étaient surchargés. Aussi, au dessert, l'appela-t-elle François tout court après avoir trinqué avec lui. Bien plus, comme après le dîner on avait proposé bourgeoisement de jouer aux jeux innocents, et que le moment solennel de tirer les gages était venu, la buraliste crut pouvoir autoriser sa fille Eugénie à se laisser embrasser par le vieil ami qu'on venait de retrouver.

Le vieil ami, alors âgé de vingt-quatre ans, ne put s'empêcher de constater, dans cette embrassade, que, depuis quinze mois, Mlle Eugénie était encore singulièrement embellie, et le double baiser qu'il cueillit sur les joues veloutées de la jeune fille lui causa une émotion qu'il ne sut pas complètement dissimuler, car il devint fort rouge. Était-ce qu'il n'avait pas encore complètement abdiqué sa timidité naturelle, ou bien, habitué en Allemagne à rencontrer de préférence des descendantes plus

Nouvelles.

Vienne, 18 juillet Le. — *Botschafter* et la *Presse* annoncent que la réponse de la Russie a été remise hier par M. Balabine à M. de Rechberg.

Le prince Gortschakoff accepte sans réserve, ni discussion les six points. — Toutefois, à propos du troisième, le prince Gortschakoff déclare qu'il sera bien entendu qu'il ne comprend pas la création d'une armée nationale polonaise. En outre, l'armistice paraît au prince Gortschakoff excessivement difficile à établir par suite de l'excitation du peuple et de l'armée en Russie.

Le prince Gortschakoff ne saisit pas du reste à quoi une conférence peut servir. L'entente sur les cinq points essentiels étant établie, il croit que de simples négociations diplomatiques pourraient suffire à tout régler.

Paris, 18 juillet. — La *Patrie* de ce soir assure que les trois puissances sont d'accord pour déclarer insuffisantes les réponses de la Russie.

Saint-Petersbourg, 18 juillet. — Le *Courrier du Nord* publie un ukase d'après lequel, vu les circonstances actuelles, il est ordonné une levée de 10 hommes sur 1000 âmes de population pour le mois de novembre prochain.

France. — Le maréchal ministre de la guerre a reçu du général commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique la dépêche suivante :

« Mexico, le 10 juin 1863.

» Je viens d'entrer à Mexico à la tête de l'armée. C'est le cœur encore tout ému que j'adresse à la hâte cette dépêche à V. E. pour lui annoncer que la population de cette capitale tout entière a accueilli l'armée avec un enthousiasme qui tenait du délire. Les soldats de la France ont été littéralement écrasés sous les couronnes et bouquets dont l'entrée de l'armée à Paris, le 14 août 1859, en revenant d'Italie, peut seule donner une idée. J'ai assisté à un *Te Deum* avec tous les officiers de l'état-major dans la magnifique cathédrale de cette capitale, remplie d'une foule immense; puis l'armée, dans une admirable tenue, a défilé devant moi aux cris de *vive l'empereur! vive l'impératrice!* Après le défilé, j'ai reçu au palais du gouvernement les autorités qui m'ont harangué. Cette population est avide d'ordre, de justice, de liberté vraie. Dans mes réponses à ses représentants, je leur ai promis tout cela au nom de l'empereur. Par la prochaine occasion, j'aurai l'honneur de vous donner de plus amples détails sur cette réception sans égale dans l'histoire, et qui a la portée d'un événement politique dont le retentissement sera immense. »

New-York, 9 juillet au soir. La lutte ne s'est pas renouvelée depuis le 3, jour où les fédéraux ont occupé Gettysburg. Ceux-ci auraient perdu 20,000 hommes, et les séparatistes 30,000. Les journaux de New-York se félicitent de cette victoire. On assure que 15,000 séparatistes ont été faits prisonniers. Le bruit

ou moins dégénérées de ces belles filles de Germanie, à la blonde chevelure, aux yeux bleus, retrouvait-il avec bonheur, sur les bords de la Seine, un genre de beauté plus accentué, des yeux noirs et brillants comme des escarboucles, et pour emprunter l'expression de Raoul lui-même, le type accompli des vierges de Raphaël? Quoi qu'il en soit à cet égard, la veuve Brossier n'était pas femme à se méprendre sur l'impression que sa fille avait produite, et mille châteaux en Espagne s'édifiaient rapidement dans son cerveau. Pendant ce temps-là, la tête montée par quelques innocentes ceillades de Mlle Eugénie, non moins que par les fumées d'un certain petit vin blanc qu'on avait cru devoir servir à table en son honneur, Frantz débitait une avalanche de lieux communs sur la musique de tous les pays, attribuant à l'Allemagne ce qui appartenait à l'Italie, et réciproquement, vantant les partitions de Métastase et les poèmes de Lulli, et embrouillant les nations les plus simples de géographie et d'histoire. Eugénie et sa cousine riaient sous cape, en échangeant des regards fort significatifs; mais le reste de l'auditoire ouvrait de grands yeux, absolument comme si, à la façon de Sganarelle; Frantz se fût mis à parler latin.

(A suivre).

court que l'armée de Lee serait démoralisée; cependant la nouvelle de sa retraite vers le Sud-Ouest ne s'est pas confirmée. On assure que le général Lee offrira une nouvelle bataille aux fédéraux entre Hagerstown et le Potomac.

Le quartier-général du général Meade (fédéral) est à West-Frédérich.

Le Potomac est tellement grossi qu'il est impossible d'y jeter un pont de bateaux.

On annonce la reddition de Vicksbourg sans condition et pour le motif de manque de vivres. 18,000 séparatistes se seraient rendus sur parole.

Le président Lincoln a refusé de recevoir personnellement M. Stephens, vice-président de la Confédération du Sud, qui demandait à lui faire verbalement une communication importante de la part du président Jefferson Davis.

Bucharest, 18 juillet. Les Polonais qui avaient essayé de pénétrer au nombre d'environ 400 de Tuldscha (Turquie) en Podolie en traversant la Moldavie ont été arrêtés par les troupes roumaines et forcés de mettre bas les armes.

Vaud. — En annonçant que la partie du vignoble de Lavaux comprise entre Cully et le Treytorrens est assez gravement atteinte par l'oïdium, l'*Observateur du Léman* rappelle aux intéressés qu'ils ne doivent pas se décourager si le soufrage des vignes ne présente pas des résultats immédiats. En effet, l'action du soufre ne se révèle dans toute son efficacité qu'un ou deux ans après l'opération, et la guérison radicale n'a lieu qu'à la troisième année. Si l'on négligeait le travail du soufrage lors de l'apparition de l'oïdium, il pourrait en résulter non-seulement la perte des récoltes subséquentes, mais encore le dépérissement des ceps atteints.

Le correspondant bernois de la *Gazette de Lousanne* lui annonce que les autorités anglaises ont avisé le conseil fédéral que la jeune Elisabeth Hunter, dont la disparition avait été mise en rapport avec le cadavre de jeune fille découverte près de Neuchâtel, a été retrouvée morte dans un bois près de sa demeure en Angleterre.

— On écrit de Grandson, le 16 juillet, au *Novelliste vaudois*: « Hier au soir, un jeune Badois employé dans une maison de commerce de cette ville, s'est noyé dans le lac en se baignant de suite après le goûter: il a été retiré par M. Piaget, d'Yverdon. Un accident, qui est dû à la même cause, est arrivé ce dernier jour à un homme âgé d'Yverdon. — Avis aux personnes qui vont se baigner après avoir mangé. »

Neuchâtel.

Comme pour toute chose dans ce bas monde, la dernière heure vient de sonner pour le tir fédéral de la Chaux-de-Fonds, encore quelques instants et tout aura disparu: guirlandes, arcs-de-triomphe, décors de toute espèce et drapeaux de toutes couleurs, mais quelque chose restera au fond des cœurs, c'est un sincère amour pour nos confédérés et pour notre chère patrie et une profonde reconnaissance pour notre Dieu qui nous a tous si visiblement protégés pendant la durée de cette grande fête nationale, qu'il a tant embelli, en l'animant de son soleil du commencement à la fin. Dans ce va-et-vient de multitudes venues de tous les points de l'horizon, dans cette cohue de peuples divers, dans le maniement de tant de milliers de carabines, nous n'avons pas le plus petit accident à déplorer, pas de note discordante à signaler dans ce magnifique

concert, aucun nuage n'est venu projeter son ombre sur cette joie générale; tous. Suisses et étrangers, n'ont emporté de ces splendides fêtes que d'agréables et ineffaçables souvenirs.

Nous tirons du *Courrier de Neuchâtel* les détails suivants sur la promenade faite au Locle et sur le Doubs, samedi dernier, par les membres des chambres fédérales, par les membres des comités du tir et un grand nombre d'autres citoyens, ensuite d'une invitation adressée par les conseils municipaux du Locle et des Brenets.

« Partis de la Chaux-de-Fonds par le chemin de fer, dit le correspondant du *Courrier*, nous fûmes accueillis à notre arrivée au Locle par les autorités municipales et communales les magistrats, les sociétés diverses et la population, qui s'étaient formés en cortège et qui nous conduisirent à travers les rues de la ville à l'hôtel des Postes. Notre entrée dans le charmant village des Loclois qui, pour ce jour, avait revêtu son costume de fête, fut une vraie ovation. Les dames, les jeunes filles en toilettes, plus vives, plus riantes que jamais, inondaient les rues. Les cloches sonnent à toute volée, le canon gronde, les vivats retentissent, les fleurs pleuvent sur nos têtes, des mouchoirs blancs s'agitent à toutes les fenêtres.

Dans une des salles de l'hôtel des Postes était servie une collation, et M. Dubois, juge de paix, exprima au nom de la population du Locle, tout le bonheur qu'elle avait de recevoir les autorités fédérales, auxquelles revient en grande partie le mérite de l'état prospère de notre patrie.

M. Grandjean espère que les magistrats de la confédération emporteront la certitude que tous les Neuchâtelois aiment et respectent le drapeau fédéral et que nos montagnes peu connues jusqu'à maintenant, seront visitées plus souvent par nos confédérés.

M. Fornerod, président de la confédération, s'exprime à peu près en ces termes:

« Chers confédérés, habitants du Locle!

» La première chose qui m'a frappé en entrant dans votre ville hospitalière, c'est cette belle devise: *Confédérés, vous êtes chez vous!* Votre réception, vos actes sont d'accord avec vos paroles; oui, habitants de la bonne ville du Locle, nous venons saluer en vous des confédérés, des frères. Cette devise, nous la garderons à jamais inscrite au fond de nos cœurs et nous l'appliquons au canton tout entier. Dans la ville de Neuchâtel nous avons été fraternellement accueillis. Dans les montagnes, dans ce centre du travail et de l'activité industrielle, nous avons retrouvé les mêmes sentiments, qui sont pour nous une garantie de la fidélité perpétuelle des Neuchâtelois à la confédération.

» La Suisse, en vous donnant officiellement dans la confédération la place que virtuellement vous avez toujours occupée, mais que des faits regrettables vous avaient momentanément ôtée, n'a pas prétendu vous délivrer de toute lutte.

» Votre entrée dans la confédération a maintenant eu sa consécration solennelle. Le faisceau helvétique est constitué pour toujours. La Suisse peut désormais accomplir sa mission.

» Citoyens du Locle, je vous remercie de votre accueil distingué et je me fais un plaisir de porter un toast à votre bonne ville. *A la ville du Locle!*

Vivats prolongés.

Les invités montèrent alors dans les voitures préparées par la municipalité, et nous voilà en route pour les Brenets, où le président de la municipalité accueillit les autorités fédé-

rales par quelques paroles qui nous paraissent dignes d'être reproduites:

« Au milieu de la joie de notre fête nationale nous avons un regret, celui ne pas avoir pu acclamer la bannière fédérale sur son passage. La visite dont nous honorent les autorités fédérales, est pour nous une ample compensation.

» Soyez assurés de notre attachement à nos institutions. Placés sur l'extrême frontière, plus que vous peut-être nous avons l'occasion de reconnaître tout le bonheur que nous avons d'appartenir à notre chère patrie. »

Dans sa réponse, M. Pioda, conseiller fédéral, fait la remarque qu'il semble en Suisse que l'amour de la patrie va en s'augmentant à mesure que l'on s'approche de la frontière; tandis que dans les autres pays c'est l'inverse qui a lieu.

Bientôt on s'embarque. La limite, on le voit, est purement géographique, car sur la rive française comme sur la nôtre, battent des cœurs suisses. De chaque côté les maisons sont pavées et recouvertes de guirlandes, de verdure et de fleurs.

On arrive au saut du Doubs; à l'hôtel, un repas copieux est dressé sur une terrasse réservée aux invités; le vin coule à flots, la gaieté la plus franche présidé au banquet.

Bientôt on déserte les tables et les admirateurs de la nature vont visiter la cascade et ses alentours.

Jamais nous n'oublierons les impressions délicieuses que cette soirée nous a laissées. Il est certaines choses qui se sentent, mais qui ne peuvent se raconter. Comment peindre, quand la perfection même de l'art ne serait qu'une faible esquisse du tableau que l'on veut reproduire. Comment raconter, quand les choses sont indescriptibles, quand les paroles les plus enthousiastes ne serviraient qu'à amoindrir l'image qui vous reste dans le souvenir.

Sublime était le spectacle qui s'offrit à nos yeux quand, au retour, à la nuit close, notre flotille engagée dans les bassins du Doubs, vit s'illuminer les sommets rocheux qui dominent la rivière, quand les feux de Bengale, voguant dans des nacelles de liège, vinrent donner aux eaux de la rivière des reflets métalliques et au paysage environnant les formes les plus fantastiques! L'éclat intermittent des feux d'artifice, le jeu des ombres et de la lumière, l'aspect pittoresque qu'offrait notre flotille éclairée par des torches et des lanternes vénitienes, les lueurs des gigantesques feux de joie allumés sur les hauteurs et qui lançaient des gerbes d'étincelles dans les airs et des traînées de feu sur les flancs abruptes de la montagne, et par dessus tout cela, le grondement des salves d'artillerie mille fois répétées par l'écho sonore des profondeurs des cavernes et des gorges du Doubs, tout cela et bien d'autres choses encore, il faut renoncer à le dépeindre.

Nous marchons de surprise en surprise. Arrivés en vue de la grotte qui avait naguère charmé les officiers suisses, une illumination de feux de Bengale vint colorer ses parois et nous invita à mettre pied à terre. Bientôt la barque portant les autorités fédérales nous rejoignit, et la musique fit retentir les voûtes sonores de la grotte.

De retour aux Brenets, d'autres surprises nous attendent encore. Toutes les rues du village sont splendidement illuminées, et la grande place étincelle aux lueurs des feux de Bengale; tout cet ensemble présente un aspect féérique.

Une collation est servie au milieu de la place, et bientôt, escortés des vivats de la population on regagne ses voitures pour retourner au Locle qui est aussi splendidement illuminé. A l'hôtel des Postes, MM. Fornerod, Grandjean et Du Pasquier prononcent encore quelques paroles, et à minuit le train ramenait les heureux visiteurs sur les quais de la gare de la Chaux-de-Fonds.

— Samedi dernier, dit la *Gazette de Neuchâtel*, un jeune garçon de douze à treize ans, s'étant imprudemment aventuré sur un bateau amarré près du remplissage Vuille, au moment où le lac était fortement agité, est tombé à l'eau et eût infailliblement péri, si M. Ph. Landry, typographe, attiré par les cris de détresse poussés par une dame française qui assistait seule au naufrage, ne se fût jeté à l'eau tout habillé, et n'eût retiré à temps l'enfant, qui, complètement sous l'eau, se tenait convulsivement cramponné à un pieu de l'ancienne jetée.

RÉUNION COMMERCIALE

Neuchâtel, mercredi 22 juillet 1863.

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Actions de la Banque Cantonale Neuchâteloise anciennes	640
» » » nouvelles
Franco-Suisse, actions, j ^e
Franco-Suisse, oblig., j. 10 septembre	300
Comptoir d'escompte du Val-de-Travers	550
» » » anciennes
» » » nouvelles
Lots de la Municipalité de Neuchâtel
Lots de Milan
Société de construction	90
Crédit foncier neuchâtelois	525
Actions immeuble Chatoney	500
Hôtel Bellevue	480
Obligations Nord d'Espagne
» Lombardes
Anglo-Sarde 5%